AJC+ Consultants

Demande d'Admission

Raison Sociale : ……
……
Nom et prénom : ……
……
Adresse : ……
……
CP :……
Ville : ……
Liste complète des produits : ……
……
……

Tél :……
Portable :……
Fax :……
E-mail :……
N° d'Identification :
☐ MSA, RM ou RC ……
……
……
……

Justificatif et attestation d'assurance annuelle obligatoires

MARCHES de NOEL de CHELLES

	TARIFS HT	chalet 3x2 m	stand 3x3
CHELLES du 17 au 24 décembre	300	o u	
TOTAL HT			
FRAIS D'INSCRIPTION		17,00	17,00
TOTAL HT			
TVA 19.6 %			
TOTAL TTC			

Je joins à ce bon d'inscription deux chèques d'égales valeurs :

Le premier chèque sera encaissé à partir du 1er novembre 2010, le second sera encaissé le lendemain du dernier jour de votre participation

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

HORAIRES
Pour votre installation, rendez-vous sur place à 9h pour la remise des clés.
Ouverture au public : les lundis, mardis, jeudi, vendredis et dimanches 12h-19h30.
Les mercredis et samedis (jours de marchés) de 9h30 à 19h.
Ces horaires sont susceptibles de changement en fonction des nécessités.
Il est rappelé, pour le bien de tous, que ces horaires sont à respecter scrupuleusement. Tout manquement pourra entrainer la reprise du chalet par l'organisateur, sans qu'aucune indemnité, d'aucune sorte ne soit due à l'exposant.

CHEQUE DE CAUTION
Un chèque de caution de 750 € vous sera demandé à la remise de la clé et après état des lieux. Il vous sera retourné par courrier après un second état des lieux à la reprise des clés.

DIMENSIONS DES CHALETS et des STANDS mis à disposition
CHALETS : 3 m de façade sur 2 m de profondeur. Ouverture au public 2.50m - STANDS : 3 x3 m

DECORATION DES CHALETS et des STANDS
Il est impératif de décorer son espace aux couleurs de Noël. Les murs seront obligatoirement recouverts de tissus décoratifs. Les matériaux utilisés devront être classés M0 ou M2.
En aucun cas il ne sera toléré une quelconque modification des chalets par l'exposant.

PUISSANCE ELECTRIQUE
Les chalets sont équipés d'une prise d'environ 1 200watts. Si, pour des raisons professionnelles, cette puissance devait être supérieure, nous le préciser sur le bon d'inscription.

STATIONNEMENT VEHICULES EXPOSANTS
Les véhicules des exposants devront être obligatoirement stationnés aux endroits prévus par la Ville. Pour l'installation, le démontage et le réapprovisionnement, ils pourront être stationnés à proximité du chalet en dehors des heures d'ouverture au public.

CLOTURE DES INSCRIPTIONS 15 jours avant la manifestation
Après l' ACCEPTATION D'INSCRIPTION par le Comité, vous figurerez sur notre site internet « lesprovinciales.net » et vous pourrez consultés les horaires définitifs. Le fait de figurer confirme que votre inscription est définitivement arrêtée. Sauf en cas de refus, vous ne recevrez aucun autre courrier.

Le dossier ne sera considéré complet que s'il est accompagné des deux chèques, d'un justificatif (photocopie de l'extrait Kbis, carte msa, inscription à la chambre des métiers, inscription auto-entrepreneur…) et d'une attestation d'assurance en cours de validité pendant la période de participation. De plus le signataire du présent document atteste être en conformité avec l'Article 10 du Règlement Général annexé à cette demande.

Je, soussigné(e) : Nom et Prénom ……
agissant pour le compte de l'entreprise ci-dessus désignée, reconnais avoir pris connaissance des conditions du règlement général et des renseignements pratiques. Je déclare donner mon adhésion ferme et définitive au(x) Marché(s) de Noël, précisée sur la présente demande d 'admission. J 'ai bien noté que mon dossier ne sera considéré complet qu'à la réception du paiement total (deux chèques d'égal montant) par AJC+ Consultants.
Fait à ……, le…… Signature et cachet obligatoires
Écrire à la main :
Lu et approuvé, bon pour commande

MàJ23/07/10

AJC+ consultants – 7 rue du Musée – BP 80252 – 60002 BEAUVAIS CEDEX Tél : 03.44.11.48.48. Fax : 03.44.11.48.41.
E-mail : mpf@ajcplus.com RCS Beauvais B 339 021 859